PARTHAGE a déjà fait ses preuves

- Avec **GEMA HANDICAP (MAAF, MAIF, MATMUT, GMF...)** : mise en place de formations sur mesure de téléconseiller spécialisé dans le domaine des assurances. L'action, lancée en 2008 à Niort, a été étendue au niveau national : Niort, Lille, Evry, Pau.
- Avec la **Sécurité Sociale (CPAM, URSSAF...)** : depuis 2010, mise en place de formations répondant aux besoins de ces organismes (agents administratifs, téléconseillers...).

Le GROUPE UGECAM : constitué des 225 structures sanitaires et médico-sociales de l'Assurance Maladie, il est le 1er opérateur en réinsertion professionnelle, représentant 17% de l'offre nationale.

Le GROUPE UGECAM propose en direction des entreprises :
- de recruter des Travailleurs Handicapés qualifiés, dans tous les secteurs,
- de conseiller et/ou d'accompagner l'intégration d'une personne handicapée,
- de former les équipes qui accueillent un travailleur handicapé,
- de former des personnes handicapées aux métiers et à la culture spécifique d'une entreprise.

Le GROUPE UGECAM propose en direction des personnes handicapées :
- de construire un projet professionnel cohérent et réaliste, notamment pour les personnes cérébro-lésées.
- de les accompagner sur le plan psychologique, médical et social.
- des formations (reconnues par l'Etat) à des métiers dans des domaines porteurs : informatique, télécommunications, secrétariat, bâtiment…

Contacts :
Direction nationale du GROUPE UGECAM 01 72 60 26 84
Centre Lillois (Lille) 03 20 10 43 60
Centre Les Terrasses (Niort) 05 49 24 11 65

Cnamts -Studio graphique - 12/2010

PARTHAGE

Des travailleurs handicapés formés aux métiers et à la culture spécifique d 'une entreprise

GROUPE UGECAM
Soigner, rééduquer, réinsérer : la santé sans préjugés

Un programme de recrutement innovant

Pour aider les entreprises à recruter et à intégrer durablement des Travailleurs Handicapés, le GROUPE UGECAM a mis en place le Programme d'Accompagnement et de Recrutement des Travailleurs Handicapés pour un Accès Généralisé à l'Emploi (PARTHAGE).

PARTHAGE propose de former des personnes handicapées aux métiers et à la culture spécifique d'une entreprise, dans une région donnée.

En direction des employeurs

Les +
- Des nouveaux embauchés formés spécifiquement aux métiers de l 'entreprise.
- Un accompagnement complet pour permettre une intégration réussie du Travailleur Handicapé.

Comment participer ?
- Etape 1 : L'entreprise s'engage à embaucher un travailleur handicapé en CDI ou en contrat de professionnalisation (jusqu 'à 24 mois).
- Etape 2 : l'employeur sélectionne le candidat à l'occasion d'un job dating.
- Etape 3 : l'employeur reçoit le candidat retenu dans le cadre de stages.
- Etape 4 : l'entreprise intègre le Travailleur Handicapé dans le cadre d 'uun contrat de travail.

L'intégration dans l'entreprise
Le travailleur handicapé intègre l'entreprise après avoir suivi une « formation sur mesure », préalablement conçue avec l'employeur.
Le recruteur bénéfie du savoir-faire des Centres de Reconversion Professionnelle (CRP) du groupe : suivi du Travailleur Handicapé après sa prise de fonction, aide à l'adaptation du poste de travail...

En direction des travailleurs handicapés

Les +
- Une formation qualifiante et une expérience en entreprise.
- Un accompagnement psycho-médico-social.

Comment participer ?
Pré-sélection par le Pole Emploi, le CAP Emploi et les Centres de Réadaptation Professionnelle. Méthode utilisée : recrutement par simulation, entretiens sociaux et de motivation, tests cognitifs (maths, français, logique).

Programme de la formation
- Etape 1 : « formation préparatoire » travail sur la communication et les savoirs-être, remise à niveau scolaire (français, maths, logique), initiation bureautique, techniques de recherches d'emploi, stages professionnels…
- Etape 2 : formation à la culture institutionnelle de l 'entreprise.

Intégration en entreprise
Les Travailleurs Handicapés intègrent l'entreprise dans le cadre d'un contrat de travail.